

Le roi du GCS-fusion décide

Le 12 novembre se tient une réunion du Groupement Coopération Sanitaire pour mettre en place l'hôpital commun.

Pompeusement nommée « assemblée générale » cette instance comprend 23 participants ¹ dont un seul possède le droit de vote. Monsieur Durand décide ce que sa Directrice déléguée doit voter et avec sa voix prend ainsi des décisions « à l'unanimité » quoi que puissent exprimer les autres.

Les hôpitaux paient depuis 2019 les promesses du ministère

Si nos hôpitaux voient les moyens des soignants se réduire, les cabinets d'étude et autres gestionnaires ne manquent de rien. Entre 2019/22 ils ont reçu 266 429€ de l'hôpital de Millau, 233 078 de celui de St Affrique pour 2023/24.

Ce GCS-fusion a déjà officiellement coûté à nos hôpitaux près de 500 000€.

Ces sommes dépensées pour mettre en place la fusion manquent à l'amélioration de la prise en charge des soins. Les engagements de maintien des services ne sont pas tenus, les promesses de nouvelles prises en charge de pathologies non plus. Et pendant ce temps là les Directeurs dont les postes se multiplient déclarent que les médecins et personnels coûtent trop cher...

Après les annonces de financement par le Ministère, la Région et le Département du nouvel hôpital on découvre que ce sont les hôpitaux actuels qui paient !

Le GCS-fusion prévoit de dépenser 2M€ en 2025 pour le nouvel hôpital. Les deux établissements actuels remboursent en partageant à part égale ces frais en 2025.

Ce fonctionnement opaque et à l'image de la gestion de cette opération faite sans débat public.

A coté de ce récent GCS-fusion les décideurs se sont réunis depuis 2018 en « COPIL » Comité de Pilotage. Là ils-elles ont décidé de garder secrètes leurs délibérations, de ne rien annoncer aux municipales, de supprimer les rénovations des actuels bâtiments de Millau et St Affrique. Les habitants, les soignants sont sommés de se taire ou d'applaudir, en clair de marcher au pas.

Changer de méthode pour réussir

- Les habitant.e.s doivent voir leurs besoins au cœur des priorités du projet médical.
- Les soignants écoutés pour l'organisation et les choix d'investissement.
- L'ARS doit prendre à sa charge les frais de ses projets et ne pas plomber les soins des habitants.
- Les élus ont toute leur place s'ils se placent en position d'organisateur-trice d'un véritable processus de décision démocratique.

¹ Directeurs, ARS, Maires, Médecins, Personnels, Usagers